

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES



Contact

JEAN-MARC PASTY Chef de Travaux

☎ 02 99 27 82 90

📠 02 99 27 82 99

✉ ctx.indus.0350030t@ac-rennes.fr

Les sites institutionnels

<http://www.nadoz.org>

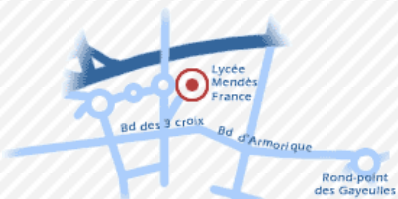
<http://www.onisep.fr>

*Venez découvrir nos filières!
Mini Stage de Mi-Mars à Mai**

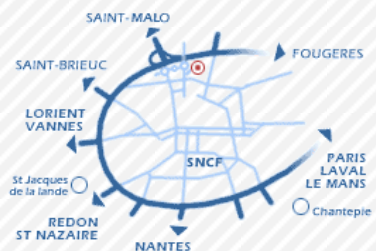
*Venez découvrir nos filières!
Mini Stage de Mi-Mars à Mai**

BTS BATIMENT

*Prendre contact avec votre chef d'établissement



Les Portes Ouvertes



Forme les étudiants
à toutes les
composantes de la
construction



- Statut scolaire
 - 1^{ère} Année
 - 2^{ème} Année
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
 - 1^{ère} Année
 - 2^{ème} Année

Retrouvez toutes nos filières sur

www.lyceepmf.fr

www.lyceepmf.fr

► OBJECTIFS

Le technicien remplit à la fois des fonctions d'animation, de contrôle, de commandement et des fonctions de conception. Les compétences attendues recouvrent les domaines suivants :

Etudes techniques

Conduite des travaux et encadrement de chantier

Gestion administrative, Production sur chantier

► POURSUITES D'ETUDES

Licence professionnelle, IUP, Ecoles d'ingénieurs

► ADMISSION

En deux années après un Bac S, ES (ou autre Bac suivant dossier) ou bien encore après un Bac Professionnel dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics.

► QUALITES REQUISES

- Méthodique et rigoureux.
- Bon relationnel
- Polyvalence

► L'ENSEIGNEMENT GENERAL

Horaire moyen sur les 2 années	
1. Culture générale et expression	3h
2. Anglais	2h
3. Mathématiques	3h
4. Physique -Chimie	2h

► L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

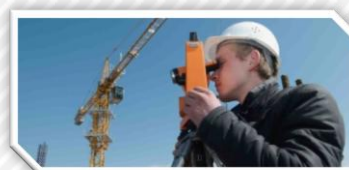
Horaire moyen sur les 2 années	
Mécanique, Technologie des structures	5h
Droit et Préparation de chantier	6h
Réalisation : topographie, essais, mesures, contrôles, projet	11h
Accompagnement personnalisé	2h



Mécanique des structures
Conception et calcul des structures
Sciences et technique de l'habitat
Conception d'ouvrages du bâtiment



Préparation d'un chantier
Etude économique d'un chantier
Suivi de chantier



Topographie
Caractérisation des matériaux et des structures

► L'ALTERNANCE

- Un stage de sensibilisation d'une durée de 5 jours en première année
- Un stage en milieu professionnel d'une durée de six semaines à partir de la mi-mai de la première année.
- Possibilité de faire une 2^{ème} année en contrat de professionnalisation